

CR du CA du 21 mai 2010 (salle des Thèses – 14h10 à)

Ordre du jour:

- approbation du PV du 7 mai 2010,
- délibération sur le passage aux responsabilités et compétences élargies (RCE),
- délibération sur les tarifs 2010-2011 de la Formation Continue,
- questions diverses.

Accueil d'Eric Noël (SGEN) en remplacement de Catherine SION.

1. Approbation du PV du 7 mai 2010

Vote: Pour: 17, Contre: 0, Abstention: 0 (1 ne prend pas part au vote).

2. Délibération sur le passage aux compétences élargies (RCE)

Texte lu par PR :

80ke à 200kE commissaire aux comptes.

Nous sommes prêts (DGSIP, DAF). Rapport audit montrent des exigences très fortes.

Présentation des RCE par le Directeur Général des Services (Patrice Serniclay).
(cf. document de présentation).

243 ETP contractuels sur l'université.

CV: SNESUP a essayé de faire vivre la discussion. CR CTP non diffusé aux élus du CA, à quoi cela sert ? Évoquer des arguments favorables pour passer à 2012: 2 ans pour préparer ce n'est pas trop, ou attendre des actes ministériels pour accompagner cette décentralisation.
(demander texte au SNESUP). Une charte n'est pas contraignante.

YS: Remarque sur le fond: ce n'est pas une autonomie, mais une décentralisation de la gestion financière et humaine, transformant les directions d'universités (et les instances élues) en gestionnaires, voire en entrepreneurs (fondations, dévolution patrimoine). On s'éloigne de plus en plus sûrement de ce qui constitue un élément fondateur de l'université: la collégialité. On va maintenant avec des spécialistes de chaque mission: recherche, enseignement et administration.

YS: Vote sur la répartition des emplois statutaires/non statutaires en CA: avec nécessité d'un quorum comme pour le vote du budget ou juste pour avis ?

YS: concrètement, on compte nos emplois avant passage aux RCE et l'Etat nous attribue la masse salariale en fonction. L'année d'après avec l'ancienneté comment est-ce que cela se passe ? On conserve la même masse et l'on doit gérer nous même cette évolution ou le calcul est fait chaque année en prenant en compte ces variations de la masse salariale en fonction des évolutions de carrières des personnels ?

JD: pour une université qui puisse discuter d'égal à égal avec les autres institutions. Que l'on soit majeur et responsable de nos décisions. Quoique l'on en pense, on doit y passer en 2012. Savoir quel est l'intérêt de passer en 2011 ou 2012 ? Les universités sont encore sous tutelle et ne sont pas des acteurs majeurs sur de nombreux plans. La réponse donné par la direction et les services est qu'ils seront prêts pour la date indiquée. Donc, est-ce que cela nous permet d'avoir des marges de manoeuvre dès l'année prochaine ?

BD: Evaluation, ne pas toujours appliquer ce que dit l'AERES:

PR: pas correct de dire que l'on souhaite faire passer ce vote comme technique avec ce qui a été dit et présenté en CTP. La question est politique et c'est pour cela que je propose ce passage anticipé. Votre position sur les politiques que l'on a mis en oeuvre. Poursuivre et garantir

EN: pas revenir sur l'aspect LRU, mais sur passage anticipé ou à la dernière minute. Le déploiement et la mise en oeuvre nécessite de s'interroger sur la mise en place d'une structure pour accompagner ce changement. Propose la création d'un observatoire de l'université de Lille 1 pour faciliter l'appropriation de dossiers complexes aux élus et commissions/comités, interroger et alerter sur les risques/dérives/inquiétudes potentielles. Souhait que le suivi du passage aux RCE soit une première mission de cet observatoire.

YN: (cf. document) certains personnels d'établissements passés aux RCE ne perçoivent plus certaines prestations sociales interministérielles (chèques-vacances et emploi service). Le poids accordé aux BIATOSS est négligeable.

FG: la loi LRU n'est plus le sujet du débat. En quoi voter contre le passage anticipé revient à mettre en question la loi ? Il faut être vigilant sur certains points. Sur dimension stratégique, 51 sont déjà passées, pas vraiment de feedback. Etre dans le registre du proactif que du réactif (position personnelle). Sur dimension humaine, en psychologie des acteurs, remettre à plus tard ce que l'on peut faire aujourd'hui. Plus on retarde, plus on maintient dans l'inquiétude. Si nous sommes parmi les derniers à y passer nous n'apparaîtrons plus comme université dynamique et proactive.

JR: litanie d'argumentaires extrêmement consommés, consensuels, « qu'est-ce que l'on va dire de nous ». soyons actifs, prenons le temps de réfléchir, d'observer ce qui se passera. Quand JD se gaussa de mon argumentaire, j'ai été déçu car tu n'as pas donné d'arguments. Assez court. Ce qui me fait pleurer, c'est le peu d'ouverture sur le monde et sur le non respect du gouvernement en matière d'éducation.

UNEF: nécessité d'une période d'adaptation, que cela soit en 2011 ou 2012, les bilans ont les aura pas avant 3 ou 4 ans. Dépend de la capacité de chaque université de s'adapter. Représente deux listes aujourd'hui. Si en 2012 une nouvelle équipe arrive et que l'on est dans la phase de changement cela sera plus délicat.

PL: ne voit pas en quoi être opposé à une loi votée doit nous paralyser. On n'a pas le choix car on devra y passer. Si il y a un changement politique dans deux ans est-ce que cela changera. Rencontre des élus de l'alternance et quelle que soit la couleur politique dans 2 ans, il n'y aura pas de changement de fond. Sur les 51 passées, j'ai interrogé 25 directeurs d'IAE dont la moitié sont aux RCE et l'autre pas. Analyse à voir avec la capacité de gouvernance des directions pas avec la complexité de la mise en place des RCE. Si on veut être une institution on doit être aussi une organisation. Passons-y avec une équipe que l'on connaît et mettons notre poids politique de vigilance. Salue l'initiative d'une charte et soutient la proposition du SGEN.

CV: répondre en quoi je considère que la politique demande à être éclaircie. Bien sûr il y a des politiques en place que l'on a soutenu d'ailleurs, mais il y a de nouvelles compétences sur lesquelles on a aucune prise de position: sur la modulation, sur les emplois contractuels. Il existe d'autres chartes, par exemple au Mans, pourquoi pas ne pas intégrer ce type de proposition. Peut-être un texte politique si il est plus précis. Par contre, il y a d'autres textes fondateurs, les statuts de l'université. Pourquoi ne pas intégrer certains de ces points dans les statuts.

JD: pas polémiquer avec Jérôme. Combattre des décisions que l'on trouve injuste, mais ce n'est plus

la question qui nous est posée. Normal que chacun garde ses positions sur le caractère nocif de la LRU.

YS: Pas eu de réponse à mes questions techniques ... Il est souligné dans le rapport (p32) qu'il y a une volonté d'impliquer les différentes instances ce qui implique un "effort de conviction coûteux en énergie".

Je ne remettais donc pas cela en cause lorsque je parlais de la spécialisation qui est en train de se produire et qui va mener à éclater le métier d'universitaire.

La collégialité ne peut pas être réduite à un vote. La collégialité, pour moi c'est se donner le temps d'échange et de débats avant la prise de décision. Et cela ne peut se réduire à une discussion ayant lieu en séance juste avant le vote. Concernant l'observatoire, je ne suis pas contre dans l'absolu, mais si les élus étaient plus présents et force de proposition en commission, on n'en aurait pas besoin. Sur la charte, pourquoi ne pas l'avoir travaillé en commission des statuts ?

Remarque sur la réunion de mardi, être présent certes, mais encore faut-il en être informé.

YS: faits: pas de compte financier 2009, commission des finances trésorerie, réunion spécifique de la commission des finances à cause d'une demande des élus. Pas d'information sur l'état actuel du déficit du CUEEP et sur une projection réactualisée pour l'année prochaine. Changement d'agent comptable dans quelques mois (?). Manque d'un schéma directeur pour le S.I. Des aspects comme la modulation des services en cours de travail, non traité dans ce passage. Des rapports ambigus, avec des points négatifs importants (gestion des personnels) mais aussi positifs.

Pour toutes ces raisons et malgré la reconnaissance des efforts fournis par les services et la direction, je voterai contre le passage anticipé.

JR: pas parce qu'une loi existe que l'on doit obéir avec le doigt sur le pantalon. On finit par travailler dans une précipitation perpétuelle. Très franchement on aurait intérêt à prendre ce temps pour observer les transformations en cours et mieux se préparer. On manque de temps dans notre travail parce que c'est la course perpétuelle en avant.

YN: précision sur SIFAC, j'ai un peu sursauté en commission des finances. J'ai discuté avec la spécialiste SIFAC au CRI, il s'agit plus d'une non appropriation de ce produit qui est très complexe par certaines personnes qui devaient l'employer, mais le logiciel fonctionne une fois que tout le monde sera formé.

PR: sentiment que l'équipe a commencé il y a une semaine. Dans la charte, il y a beaucoup de choses qui sont mises en place. Est-ce que l'on poursuit cette politique ou pas et ce choix se place sur ce plan.

PL: attendre que l'on place un outil de gestion. En théorie des outils de gestion, un outil n'existe que lorsqu'il est mis en place et on ne peut pas l'anticiper.

UNEF: des dispositifs à mettre en place. Comparaison avec les pays en développement qui n'a pas à suivre un modèle de développement car le contexte n'est pas le même. Qu'est-ce qui est meilleur l'attente et la réflexion ou l'action et l'expérience.

PR: sur l'observatoire, ça a du sens, mais pour l'ensemble des politiques qui sont mises en oeuvre.

YN: il nous semble que c'est le rôle du CTP.

PS: sur le vote des emplois, le conseil va voter sur un nb d'ETP ouverts sur le budget. Le vote se

traduira directement si les choix sont raisonnables. La décision devient opératoire.

Evolution de la masse salariale: nous avons la responsabilité de la calculer de façon prévisionnelle. Soumettre nos prévisions pour 2011 au ministère, 2ième RDV à partir de mars car le calcul ne porte que sur 8 mois consommé et 4 mois de prévision. En mars, vérification que les prévisions se sont réalisés. Chaque année nous aurons à présenter notre prévision de masse budgétaire.

Vision globale du système d'information, nous avons des personnels performants, nous fournissons à l'AMUE un module BO pour attaquer SIFAC. Produit développé par un collègue et transmis à l'AMUE. On se cale sur les produits nationaux pour avoir un support. Depuis 2009, on a renforcé la structure RH, +1 ingénieur spécialiste de BO sur aide au pilotage, +1 suivi de masse salariale et nb emplois, +1 recrutement en cours contrôle comptable et financier, +1 cadre pour les RH, +1 changement pour passer au contrôle de gestion. Soit +4/5 côté RH et niveau B/C renfort de l'ordre de 6 emplois dont 3 / 4 seront bientôt pourvus.

(=> 28 membres: 27+Président: soit 15 voix pour, abstention relèvent de la même nature que le contre pour le vote)

Vote: Pour: 17, Contre: 9, Abstention: 0.

3. Délibération sur les tarifs 2010-2011 de la Formation Continue

MC: demandent de gestion des compétences dans les collectivités territoriales.

BD: va y avoir de plus en plus de demandes concernant les seniors.

PL: surpris par des décisions de commission VAP. Lorsqu'un responsable accepte l'admission en master, la commission peut regarder si il peut s'inscrire en master mais pourquoi il y a un travail d'orientation alors que le responsable a accepté l'entrée dans la formation en question.

MC: ce n'est qu'une commission, n'émet qu'un avis. La décision est prise par le Président de l'Université. La commission de validation des acquis professionnels dans lesquels les conseillers en information continue. Si il y a des soucis, il faut le dire pour que l'on réagisse. Peut-être est-ce du à des tentatives d'harmonisation ?

SM: La VAP dit « peut postuler ou pas » mais ne fait pas d'orientation.

MC: on traite 1200 dossiers, si il y a des problèmes il faut les faire remonter et on traitera les soucis.

SM: suis étonné car droit à une seconde change. M'étonne que la VAP ait décidé alors que ce n'est pas son rôle. Il y a du avoir un dysfonctionnement.

Vote: Pour: 27, Contre: 0, Abstention: 0. Unanimité.

4. Questions diverses

YS: demande de diffusion de la motion à l'ensemble des personnels et étudiants et transmission de cette motion aux directions de Lille 2 et 3.

PR: au niveau des présidents d'université et directeurs d'école. Rédaction d'un texte martyr » que l'on souhaite soumettre à débat au sein de chacun des établissements. Envoyé à chacun des conseillers et à tous les personnels.

CV: quid de la procédure qui se fera dans les autres universités ? Débats, assemblée, pas entendu de vote dans ce dispositif. 4 semaines, c'est un peu juste.

PR: on fera un vote sur les grandes orientations en CA. Présenté en 3 conseils le 5 mars et un café du président le 1er avril. Démarche progressive. Peut pas imposer le fonctionnement à d'autres

universités.

MN: désignation de Pierre de Saintignon, nous espérons que nous le verrons ...

PL: donner un témoignage pour essayer d'avoir des échanges et une politique qui soit cohérente en région. Mardi dans plusieurs comités de sélection, certains nombre de bons candidats. Le lendemain, je suis allé au Littoral pour un autre CS, il y avait deux postes, un seul candidat s'est déplacé. Bilan 2 postes non pourvu au Littoral.

YS: Le VP de la région a une position, il n'y a pas eu de vote il me semble sur cette position au Conseil Régional ? Persiste à croire que l'on ne peut avancer si il n'y a pas de rencontre entre les CA des universités. Il y a la motion que l'on porte car l'on pense qu'il faut déjà commencer à discuter à 3 du Plan campus et de l'université de Lille. Mais comment imaginer une fusion des universités sans rencontre préalable de l'ensemble des CA ? Si l'on n'est pas capable de se rencontrer comment espérer fusionner ?